



Conférence Octopus 2019

Coopération contre la Cybercriminalité

20-22 Novembre 2019

Palais de l'Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

Version 15 Novembre 2019

Projet

Programme de la Conférence



PRÉSIDENTIE FRANÇAISE
FRENCH PRESIDENCY

2019 MAI - NOVEMBRE
MAY - NOVEMBER
Conseil de l'Europe
Council of Europe



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

www.coe.int/cybercrime

Présentation



MER, 20 NOVEMBRE		
<i>Séance plénière</i>	<i>Hémicycle</i>	
14h00	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Séance d'ouverture ▶ Justice pénale et état de droit dans le cyberspace : Les défis à relever ▶ Les réponses à la cybercriminalité : Quelles sont les bonnes nouvelles ? 	
18h30 Réception offerte par la France (Foyer de l'Hémicycle)		
JEU, 21 NOVEMBRE		
<i>Ateliers</i>	<i>Salle 11</i>	<i>Hémicycle</i>
9h30	Atelier 1: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Exploitation sexuelle et abus sexuels d'enfants en ligne : Cartographie des réponses 	Atelier 2: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Protection des données et justice pénale : Quels sont les enjeux ?
<i>Ateliers</i>	<i>Hémicycle</i>	<i>Salle 1</i>
14h30	Atelier 3: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Coopération en matière de cybercriminalité et de cybersécurité : De la réponse aux incidents à la justice pénale 	Atelier 4: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les preuves dans le cyberspace : Consultation multipartenaires sur le Protocole à la Convention de Budapest
VEN, 22 NOVEMBRE		
<i>Ateliers</i>	<i>Hémicycle</i>	<i>Salle 1</i>
9h30	Atelier 5: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Cybercriminalité, « fake news » et ingérence électorale 	Atelier 4 (suite): <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les preuves dans le Cyberspace : Consultation multipartenaires sur le Protocole à la Convention de Budapest
<i>Séance plénière</i>	<i>Hémicycle</i>	
14h00	Plénière : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Résultats des ateliers ▶ Sessions d'éclaircissement ▶ Evolutions futures : L'Intelligence Artificielle ▶ Points clés à retenir de la conférence Octopus (panel) ▶ Conclusions 	
17h00	Fin de la conférence	

Pour toute question, veuillez contacter :

La Division de la Cybercriminalité

La Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit

Le Conseil de l'Europe, 67075 Strasbourg CEDEX, France

Tel +33-3-8841-2175

Fax +33-3-9021-5650

Email nina.lichtner@coe.int

La Conférence Octopus fait partie du projet Cybercrime@Octopus, financé par des contributions volontaires de l'Estonie, de la Hongrie, du Japon, de Monaco, des Pays-Bas, de la Roumanie, de la Slovaquie, du Royaume-Unis, des Etats-Unis et de Microsoft, ainsi que par le budget du Conseil de l'Europe.

Programme détaillé

MER, 20 NOVEMBER	
Séance plénière	Hémicycle Langues : Anglais / Français / Espagnol
14h00 – 18h00	<p>Plénière</p> <p>Modérateurs: Vanessa El Khoury-Moal (Bureau de la négociation pénale européenne et internationale, Direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la justice) / Jan Kleijssen (Directeur de la Société de l'Information, Conseil de l'Europe)</p> <p>► Séance d'ouverture [14h00 – 15h00]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Marija Pejčinović Burić (Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe) – Interventions: <ul style="list-style-type: none"> – Ursula Owusu-Ekufu (Ministre des Communications du Ghana) – Emilia Navas Aparicio (Procureur général du Costa Rica) – Ebrima Sillah (Ministre de l'infrastructure de l'Information et de la Communication, Gambie) – Chitaru Shimizu (Directeur, Division de la Coopération Internationale en matière de sûreté et de sécurité, Ministère des affaires étrangères, Japon) – Jean-Baptiste Mattéi (Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Représentant permanent de la France) <p>► Justice pénale et l'Etat de droit dans le cyberspace : les défis [15h00 – 15h45]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le grand tableau (Eric Freyssinet, Direction générale de la gendarmerie nationale, France) – Le problème du 1% : Quelle est la pertinence de la réponse de la justice pénale ? (Alexander Seger, Chef de la Division Cybercriminalité, Conseil de l'Europe) – Discussion <p>► Les réponses à la cybercriminalité : Quelles sont les bonnes nouvelles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Enquêtes réussies [16h15 – 16h30] <ul style="list-style-type: none"> – GandCrab - Perturber une entreprise de services de plusieurs centaines de millions de logiciels de demande de rançon (Catalin Zetu, Responsable des cyberattaques, Unité Centrale de cybercriminalité, Police Roumaine) – Résultats du renforcement des capacités [16h30 – 16h45] – L'état global de la législation sur la cybercriminalité [16h30 – 17h15] <ul style="list-style-type: none"> – Vue d'ensemble (Alexander Seger) – Exemple du Guatemala (Jose Rodrigo Valladares, Membre du Congrès, Guatemala) – Exemple du Niger (Sidi Mohamed Raliou, Directeur de l'économie numérique, Ministère des postes, télécommunications et économie numérique, Niger) – Exemple du Fiji (Deborah Weiss, Secrétaire permanente, Ministère des communications, Fiji) – Coopération dans les situations d'urgence [17h15 – 18h15] <ul style="list-style-type: none"> – Sri Lanka Easter Bombings (Jayantha Fernando, Directeur, ICTA, Sri Lanka) – L'attaque de Christchurch, Nouvelle Zélande (Damian Rapira-Davies, Conseiller principal pour la sécurité numérique / Merran Cooke, Avocate de la Couronne et Coordinatrice de l'Assistance Mutuelle, Gouvernement de la Nouvelle-Zélande) – L'appel de Christchurch (Henri Verdier, Ambassadeur pour le Numérique, France)
Pause-café 15h45-16h00	

18h30	Réception offerte par la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (Foyer de l'Hémicycle)
JEU, 21 NOVEMBRE	
Atelier	Salle 11 Langues : Anglais / Français / Espagnol
9h30 – 13h00	<p>Atelier 1 – Exploitation et abus sexuels en ligne : Cartographie des réponses</p> <p>Objectif : Concevoir des réponses politiques et législatives efficaces pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne (OCSEA) demeure un défi dans l'environnement numérique en constante évolution. Afin de répondre efficacement aux risques et défis spécifiques auxquels sont confrontés les enfants dans l'environnement numérique, une approche centrée sur la victime combinant les réponses répressives, la législation et les systèmes de protection de l'enfance plus généralement, doit être élaborée. Une coopération intégrée et multipartite est essentielle pour garantir l'efficacité des enquêtes et des poursuites, tout en veillant à ce que les victimes soient identifiées et soutenues en vue d'un rétablissement complet. Sur la base d'une étude cartographique actuellement réalisée par le Conseil de l'Europe et d'études de cas, cet atelier examinera les politiques et les mesures visant à garantir l'efficacité des enquêtes, des poursuites et du soutien aux victimes.</p> <p>Modérateur/s: Maria-Andriani Kostopoulou (Présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant, CAHENF) / Regína Jensdóttir (Cheffe de la Division des Droits de l'Enfant et Coordinatrice des Droits de l'Enfant du Conseil de l'Europe)</p> <p>Rapporteur: Gioia Scappucci (Secrétaire exécutive du Comité des Parties à la Convention pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et les Abus Sexuels)</p> <p>Secrétariat: Naomi Trewinnard (Chargée de Projet Principale, Division des Droits de l'Enfant, Conseil de l'Europe) / Ovidiu Majina (Chargée de Projet Principale, C-PROC, Conseil de l'Europe)</p> <p>► Introduction et objectif de l'atelier [10 min]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Maria-Andriani Kostopoulou – Regína Jensdóttir <p>► OCSEA : Menaces et tendances à l'échelle mondiale [15 min]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Amy Crocker (Partenariat Mondial pour Mettre Fin à la Violence contre les Enfants) <p>► Prévention et lutte de l'OCSEA : Une cartographie de référence des Etats membres du Conseil de l'Europe [25 min]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Victoria Baines (Chercheuse Universitaire Invitée, Université d'Oxford) <ul style="list-style-type: none"> – Défis communs identifiés – Points forts communs identifiés – Principales recommandations <p>► Discussion sur les Tendances Mondiales et Cartographie de référence [25 min]</p> <p>► Étude de cas : les succès de la coopération internationale aux Philippines [35 min]</p>

<p>Pause-café 10h45 – 11h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Markk L. Perete, Undersecretary, Department of Justice, Philippines – Angela Marie De Gracia, Avocate, Ministère de la Justice, Philippines – Discussion <p>▶ Étude de cas : la coopération multipartite au niveau national et au niveau international : leçons tirées de l'expérience de l'Allemagne [35 min]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Andreas Hautz, Département des Affaires Internationales, Jugendschutz – Discussion <p>▶ Étude de cas : coopération dans le cadre d'une police proactive pour identifier les victimes et localiser les auteurs de crimes [35 min]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Paul Bayer, Coalition pour le Secours des Enfants – Richard Matthews, Coalition pour le Secours des Enfants – Discussion <p>▶ Conclusions [15 min]</p>
JEU, 21 NOVEMBRE	
<p>Atelier</p>	<p>Hémicycle Langues : Anglais / Français / Espagnol</p>
<p>9h30 – 13h00</p>	<p>Atelier 2 - Protection des données et justice pénale : Quels sont les enjeux ?</p> <p>Objectif: La cybercriminalité constitue une menace pour les individus, leur vie privée et les autres droits fondamentaux, comme en témoignent, par exemple, les atteintes importantes à la protection des données et la divulgation de renseignements personnels en ligne. Les gouvernements ont l'obligation de protéger les individus également dans l'environnement en ligne, entre autres par une réponse efficace de la justice pénale. Ce faisant, les États doivent satisfaire à un certain nombre d'exigences en matière de droits de l'homme et de primauté du droit, et ils doivent intégrer dans les procédures pénales des considérations relatives au droit à la vie privée et à la protection des données personnelles. Les objectifs de la justice pénale et de la protection des données sont souvent considérés comme contradictoires, cette dernière est considérée comme un obstacle à l'efficacité des enquêtes criminelles. L'objectif de cet atelier est de permettre aux autorités de justice pénale, à la société civile, aux organisations de protection des données et à l'industrie de mieux comprendre les préoccupations des uns et des autres. Il s'agit d'expliquer comment fonctionnent les principes génériques de la protection des données dans des situations concrètes d'enquêtes pénales.</p> <p>Modérateur/s: Alessandra Pierucci (Présidente du Comité de protection des données du Conseil de l'Europe)</p> <p>Rapporteur: Mario Oetheimer (Chef adjoint de l'unité Recherche et données, Agence des droits fondamentaux de l'UE, Vienne)</p> <p>Secrétariat: Matteo Lucchetti (Chef de Projet, C-PROC, Conseil de l'Europe/ Peter Kim pian (Unité Protection des Données, Conseil de l'Europe)</p> <p>▶ Introduction et objectif de l'atelier [10 min]</p>

<p>Pause-café 10h45 – 11h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Alessandra Pierucci (Présidente du Comité de protection des données du Conseil de l'Europe) ▶ Fuite de données et protection des données – le paysage [35 min] – Kurt Opsahl (Directeur Exécutif Adjoint et Avocat Général, Fondation Electronic Frontier, États-Unis) – Dave Piscitello (Groupe Interisle Consulting LLC, États-Unis) ▶ Concilier les intérêts : les exigences en matière de protection des données empêchent-elles des enquêtes criminelles efficaces ? [45 min] – Conservation des données : les implications d'une décision de justice ? (Jan Kerkhofs, Procureur Fédéral Belge, Unité de Lutte contre le Terrorisme et la Cybercriminalité, Belgique) – Le problème de WHOIS – Que faire maintenant ? (Gregory Mounier, EUROPOL) – La perspective de l'ICANN (Elena Plexida, ICANN) – Discussion ▶ Étude de cas : Conditions d'obtention des informations sur les abonnés [45 min] – Vue d'ensemble basée sur le document de discussion du T-CY (Alexander Seger) – Discussion ▶ Étude de cas : Transfert international de données dans le cadre d'une enquête pénale - L'article 14 de la Convention 108+ en pratique [45 min] – Gert Vermeulen (Professeur de droit pénal (International et Européen) et Directeur de l'Institut de Recherche Internationale en Politique Pénale (IRCP), Université de Gand, Belgique) – Discussion ▶ Conclusions [10 min]
VEN, 21 NOVEMBRE	
<p>Atelier</p>	<p>Hémicycle Langues : Anglais / Français / Espagnol</p>
<p>14h30 – 18h00</p>	<p>Atelier 3 – Coopération en matière de cybercriminalité et de cybersécurité : De la réponse aux incidents à la justice pénale</p> <p>Objectif : Cet atelier traite des liens entre la cybersécurité, la prévention et le contrôle de la cybercriminalité. Il examinera en particulier la coopération entre les autorités de justice pénale et les Equipes d'Intervention en cas d'Incident de sécurité informatique (CSIRT). L'objectif de cette session est d'identifier les moyens d'améliorer la coopération entre les autorités de justice pénale et les acteurs de la cybersécurité, notamment par des définitions ou des procédures communes pour le traitement des incidents et la collecte de preuves électroniques, et dans des domaines d'intérêt commun, tels que la protection des infrastructures critiques</p> <p>Modérateurs: Albert Antwi-Boasiako (Conseiller national en cybersécurité, Ministère des communications, Ghana) / Emmanuel Kessler (Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, France)</p> <p>Rapporteur: Jayantha Fernando, Président, Sri Lanka CERT</p>

<p>Pause-café 16h00 – 16h15</p>	<p>Secrétariat: Giorgi Jokhadze / Mariana Chicu (Chefs de projet, C-PROC, Conseil de l'Europe)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Introduction et objectif de l'atelier [5 min] ▶ « Incidents » versus « crime » : définition des termes et des réponses à apporter [30 min] <ul style="list-style-type: none"> – Taxonomie commune pour les services répressifs et les CSIRTs (Gregory Mounier, EC3, Europol) – Signaler les incidents versus signaler la cybercriminalité (discussion dirigée) ▶ Un incident, deux voies ? Les différences entre le traitement des incidents et les enquêtes criminelles [45 min] <ul style="list-style-type: none"> – Cadre existant de traitement des incidents pour les CSIRTs (Sabin Popescu, Directeur adjoint, CERT-RO) – Préserver l'intégrité des preuves dans le traitement des incidents (Emmanuel Kessler, France) – Répercussions sur les droits de l'Homme du traitement des incidents/réaction des services répressifs (Marko Juric, Université de Zagreb, Croatie) ▶ Protection des infrastructures critiques : un cas majeur de coopération [45 min] <ul style="list-style-type: none"> – Étude de cas : l'attaque majeure contre des infrastructures critiques (Oleksandr Bakalynskiy, Service d'État de la protection spéciale des communications et de l'information de l'Ukraine) – Définition des infrastructures critiques (David Kvatadze, Manager, CERT.GOV.GE) – Gestion des incidents versus réponses de la justice pénale en matière de protection des infrastructures essentielles : avantages et inconvénients (discussion dirigée) ▶ Quelles sont les possibilités d'amélioration de la coopération du CSIRT avec les organismes d'application de la loi ? [30 min] <ul style="list-style-type: none"> – Exemples opérationnels et suggestions des pays participants – Exemple de renforcement des capacités : EU4Digital/CyberEast (Nicholas Cendrowicz, Chef d'Unité Adjoint, DG NEAR, Commission européenne) ▶ Conclusions [10 min]
JEU, 21 NOVEMBRE – VEN, 22 NOVEMBRE	
<p>Atelier</p>	<p>Salle 1 Langues : Anglais / Français / Espagnol</p>
<p>Jeudi, 14h30 – Vendredi, 13h00</p>	<p>Atelier 4 – Les preuves dans le cyberspace : Consultation multipartenaires sur le Protocole à la Convention de Budapest</p> <p>Objectif : Le Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) a décidé en Juin 2017 de préparer un projet de 2nd Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la Cybercriminalité. Les négociations ont débuté en septembre 2017 et devraient durer jusqu'à la fin de 2020. Le T-CY souhaite continuer à consulter étroitement la société civile, les experts en matière de protection des données et l'industrie au cours du processus de rédaction afin de recueillir leurs points de vue et de tirer parti de leur expérience. Cet atelier sera l'occasion de consultations sur des projets de dispositions spécifiques. Par conséquent, le T-CY sollicite des commentaires sur le projet de texte publié dans le cadre de ces consultations.</p>

Pause-café
Jeudi,
16h00 – 16h15
Vendredi,
10h45 – 11h00

Panel : Représentants du Comité de la Convention sur la cybercriminalité
Rapporteur: Betty Shave (Consultante, États-Unis)
Secrétariat: Alexander Seger (Secrétaire exécutif, T-CY, Conseil de l'Europe)

► **Objectif et contexte de la consultation**

- Motifs du Protocole (Alexander Seger)
- Contexte et développements pertinents :
 - Propositions de preuves électroniques de l'UE (Lauri Rautio, Présidente du COPEN, Conseillère Ministérielle Principale, Ministère de la Justice, Finlande / Tjabbe Bos, Unité Cybercriminalité, DG Home, Commission Européenne)
 - US/UK « Accord sur le Cloud » (Kenneth Harris, Département de la justice des États-Unis, avocat principal pour les affaires pénales internationales, Mission des États-Unis auprès de l'Union européenne / Daniel Grubb, Cyberpolitique, Ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni)
- Discussion et interventions des parties prenantes

► **Point sur les travaux en cours**

- Langue
- Entraide judiciaire d'urgence
- Vidéoconférence
- Autres provisions

Brèves présentations sur le fond et la valeur ajoutée des dispositions par les membres du Groupe de rédaction du Protocole, suivies de discussions et d'interventions des parties prenantes.

► **Projet de provision : « Donner effet aux injonctions d'une autre Partie pour la production accélérée de données »**

- Problématique à traiter et les défis qui s'y rapportent
- Projet de disposition
- Discussion



Brèves présentations sur le contenu et la valeur ajoutée de cette disposition par les membres du Groupe de rédaction du Protocole et exemples d'applications nationales possibles, suivies de discussions et d'interventions des parties prenantes.

► **Projet de provision : « Divulgarion directe d'informations sur les abonnés » par des fournisseurs d'autres Parties**

- Problématique à traiter et les défis qui s'y rapportent
- Projet de disposition
- Discussion

Brèves présentations sur le contenu et la valeur ajoutée de cette disposition par les membres du Groupe de rédaction du Protocole et exemples d'applications nationales possibles, suivies de discussions et d'interventions des parties prenantes.

VEN, 22 NOVEMBRE	
Atelier	Hémicycle Langues : Anglais / Français / Espagnol
9h30 – 13h00	<p>Atelier 5 – Cybercriminalité, « fake news » et ingérence électorale</p> <p>Objectif : L'ingérence dans les élections par le biais d'activités informatiques malveillantes contre les ordinateurs et les données utilisées lors des élections et des campagnes électorales compromet la tenue d'élections libres, justes et propres et la confiance dans la démocratie. Les opérations de désinformation, telles qu'elles sont vécues notamment depuis 2016, peuvent avoir le même effet. Les mesures visant à contrer de tels traitements peuvent à leur tour créer des risques pour d'autres valeurs fondamentales telles que la liberté d'expression. L'objectif de cet atelier est de cartographier les réponses et les risques possibles, et d'identifier les actions prioritaires à entreprendre par les différentes parties prenantes.</p> <p>Modérateur: Cathie Burton (Journaliste, Division de la communication Web et audiovisuelle, Direction de la communication du Conseil de l'Europe)</p> <p>Rapporteur: Anne-Kari Valdal (Consultante de Proactima, Norvège)</p> <p>Secrétariat: Marie Agha-Wevelsiep (Cheffe de projet, C-PROC, Conseil de l'Europe) / Gaël Martin-Micallef (Conseiller juridique, Commission de Venise, Conseil de l'Europe)</p> <p>► Introduction et objectif de l'atelier [10 min]</p> <p>► Menaces électroniques contre la démocratie [60 min]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Présentations introductives : Rapport de la Commission de Venise sur les technologies numériques et les élections par Richard Barrett, Directeur général adjoint du Bureau du Procureur Général, Membre de la Commission de Venise, Irlande – Étude de cas : Interférence électorale par le biais d'activités cybernétiques malveillantes en Ukraine (Ryan Bloom, Directeur Général de l'analyse sur les enquêtes relatives aux menaces, NISOS) – Discussion <p>► Réponses [100 min]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cybersécurité <ul style="list-style-type: none"> – Discussion : comment sécuriser les systèmes pour assurer la confiance du public ? – Introduction (Liisa Past, Directrice Générale de la Recherche de l'Autorité des Systèmes d'Information de l'Estonie / Anna Nyqvist, Directrice de l'Autorité électorale de la Suède, Valmyndigheten) – Réponses de la justice pénale <ul style="list-style-type: none"> – Convention de Budapest sur la cybercriminalité - Note d'orientation sur l'ingérence électorale (Markko Kunnapu, Conseiller juridique, Ministère de la Justice, Estonie) – Discussion : Pourquoi l'ingérence électorale n'est-elle pas poursuivie ? (Albert ANTWI-BOASIAKO, Conseiller Cybersécurité, Ghana) – La réponse pénale classique est-elle la plus appropriée ? (Kannan G., Directeur (Infractions liées aux technologies), Ministère Public, Singapour)
Pause-café 10h45 – 11h00	

	<ul style="list-style-type: none"> - Réponses à la désinformation - Réponses juridiques : Loi sur la protection contre les contrevérités et manipulation en ligne de Singapour - Adapter les règles de transparence et de responsabilité en matière électorale à l'ère de l'Internet (Anna Nyqvist, Cheffe de l'Unité informatique et Communication de l'Autorité Electorale de Suède) - Le rôle des médias (Marie Bohner, Gestionnaire de Projet, First Draft News) - Le rôle et la responsabilité du secteur privé (Adria Rodriguez, ScytI/ Ryan Bloom, Nisos) - Discussion <p>▶ Conclusions : Actions prioritaires [20 min]</p> <div style="text-align: right;">   </div>
VEN, 22 NOVEMBRE	
Atelier	Hémicycle Langues : Anglais / Français / Espagnol
14h30 – 17h00	<p>Plénière</p> <p>▶ Résultats des ateliers</p> <p>▶ Sessions d'éclaircissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'à 10 présentations [de max 5 min/1 diapositive] <p>▶ Défis actuels et futurs : Que peut-on attendre de l'intelligence artificielle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction (Patrick Penninckx, Chef du Département Société de l'information, Conseil de l'Europe) - Discussion <p>▶ Points clés à retenir de la conférence Octopus (panel)</p> <p>▶ Allocutions de clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amabelia Chuquela (Procureur général adjoint, Mozambique) à confirmer - Gabriel Juarez Lucas (Vice-ministre des Technologies de l'information et de la communication, Guatemala) à confirmer
17h00	Fin de la conférence